



AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord

7 septembre 2009

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 7 septembre 2009 à Paris, sous la présidence de M. Lluís Maria de Puig, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Comité des Ministres** : a été informé par le Président des conclusions des réunions entre le Comité des Présidents de l'Assemblée et le Bureau du Comité des Ministres qui se sont tenues à Paris le 13 juillet 2009 et à Bled le 31 août 2009, ainsi que de la tenue d'une nouvelle réunion à Bruxelles le 14 septembre 2009 ;
- **4^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2009 (Strasbourg, 28 septembre – 2 octobre 2009) :**
 - i. *Projet d'ordre du jour* : a mis à jour l'ordre du jour et marqué son accord pour que le Président *ad interim* du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux soit invité à participer au débat sur « les défis posés par le changement climatique » qui aura lieu le mardi 29 septembre ;
 - ii. *Comité Mixte (jeudi 1^{er} octobre 2009 de 8h à 9h)* : est convenu de proposer au Comité des Ministres d'inclure les points suivants à l'ordre du jour de la réunion :
 - a. Renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Comité des Ministres ;
 - b. Questions politiques actuelles ;
 - iii. *Cérémonies commémoratives du 60^e anniversaire du Conseil de l'Europe* : a pris note du programme des événements qui auront lieu le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2009 ;
- **Résolution 1671 (2009) sur la situation au Bélarus :**
 - i. a pris note d'un mémorandum préparé par le Secrétariat, sur les instructions du Président, relatif aux modalités de mise en œuvre du paragraphe 19 de la résolution 1671 (2009) ;
 - ii. a renvoyé à la commission des questions politiques la question du suivi de la situation au Bélarus pour rapport ;
 - iii. a chargé la commission des questions politiques - dans le cadre de la préparation du rapport sur la situation au Bélarus et dans l'année qui suivra la levée de la suspension du statut d'invité spécial du Parlement du Bélarus auprès de l'Assemblée, ou plus tôt – de soumettre une évaluation des progrès tangibles et irréversibles accomplis par le Bélarus vers le respect des normes du Conseil de l'Europe ;
- **Renvois et transmissions aux commissions** : voir annexe I ;
- **Observation d'élections** :
 - i. Elections législatives en Albanie (28 juin 2009) et en Moldova (29 juillet 2009) : a approuvé les rapports des commission ad hoc respectives ;

- ii. Elections législatives en Bulgarie (5 juillet 2009) : a approuvé le rapport de la commission ad hoc et a décidé de revenir sur cette question après le débat à l'Assemblée ;
- **Communications** : a pris note des communications du Président, de la Secrétaire Générale *ad interim* du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire ;
 - **Code de bonne conduite en matière de partis politiques** : a renvoyé le code de bonne conduite à la commission des questions politiques pour rapport ;
 - **Questions soulevées par les commissions**
 - i. *60^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe: "Festival del Cinema" (Venise (Italie), 9 septembre 2009)* : a approuvé la composition de la commission ad hoc du Bureau pour participer à cet événement et a désigné le Président de l'Assemblée comme président ;
 - ii. *Suivi de la Résolution 1640 (2008) de l'Assemblée sur l'«utilisation par les membres de l'Assemblée de leur double rôle parlementaire – national et européen»* :
 - a. a pris note de l'avis de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles ;
 - b. est convenu de demander au Président de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles de consulter les présidents et/ou les secrétaires des délégations nationales au cours de 2009, sur les propositions contenues dans l'avis et en particulier celle de créer au sein de cette commission une sous-commission chargée de sélectionner les textes auxquels donner des suites parlementaires ;
 - c. est convenu de revenir sur ce point à la lumière des résultats de la consultation ;
 - iii. *Rapport sur la situation au Kosovo* : dans le cadre de la préparation de ce rapport, a pris note de la décision de la commission des questions politiques d'inviter à un échange de vues des représentants de l'Assemblée du Kosovo ainsi que d'autres personnes connaissant la situation au Kosovo lors de l'une de ses prochaines réunions qui aura lieu au cours de la prochaine partie de session ;
 - iv. *Rapport sur Euro-méditerranée: pour une stratégie du Conseil de l'Europe* : dans le cadre de la préparation de son rapport, a autorisé M. Badré (France, ADLE) à se rendre au Caire pour des rencontres avec des représentants de la Ligue des Etats arabes ;
 - **Journée internationale de la démocratie, 15 septembre 2009 (Union interparlementaire)** : a adopté une déclaration (voir annexe II) ;
 - **Forum sur l'avenir de la démocratie (Kiev (Ukraine), 21-23 octobre 2009)** : a pris note du résumé et des conclusions de la réunion du conseil consultatif du 26 juin 2009 ;
 - **Réunions en dehors de Strasbourg et de Paris** : voir annexe III ;
 - **Désignation de représentants de l'Assemblée à des activités officielles** : voir annexe IV ;
 - **Quatrième université d'été de la démocratie (Strasbourg, 6-10 juillet 2009)** : a pris note de la déclaration finale ;
 - **Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2010** : voir annexe V ;
 - **Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2010** : voir annexe V ;
 - **Organigramme du Secrétariat de l'Assemblée** : a pris note du nouvel organigramme ;

- **Date et lieu des prochaines réunions :**

- . Strasbourg, lundi 28 septembre 2009 à 8h00 ;
- . Strasbourg, vendredi 2 octobre 2009 à 8h30.

Kjell Torbiörn/Alexandra Alléon

- cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée
Secrétaire Général du Congrès
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

Annexe I

i. Renvois en commission

1. **Sensibiliser les parlements nationaux et les gouvernements à la mission vitale du Conseil de l'Europe et à la nécessité de disposer de ressources suffisantes**
Proposition de résolution présentée par M. Meale et plusieurs de ses collègues
Doc. 11967, à la commission des questions politiques *pour rapport* et à la commission des questions économiques et du développement *pour avis*
2. **L'enquête sur les événements des 1^{er} et 2 mars 2008 en Arménie, notamment les circonstances exactes qui ont mené aux décès**
Proposition de résolution présentée par M. Pourgourides et plusieurs de ses collègues
Doc. 11970, à la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur la procédure de suivi en Arménie*
3. **Situation au Bélarus**
Décision du Bureau, à la commission des questions politiques *pour rapport* afin de continuer à suivre la situation au Bélarus
4. **Code de bonne conduite en matière de partis politiques**
Décision du Bureau, à la commission des questions politiques *pour rapport*

ii. Modifications de renvois

1. **Conséquences de la crise financière pour les retraités**
Proposition de recommandation présentée par Baroness O'Cathain et plusieurs de ses collègues
Doc. 11834, à la commission des questions sociales, de la santé de la famille *pour rapport* et à la commission des questions économiques et du développement *pour avis*
2. **La situation au Venezuela**
Proposition de résolution présentée par M. Kukan et plusieurs de ses collègues
Doc. 11849, *classement sans suite*
3. **La démocratie et la limitation de mandats**
Proposition de résolution présentée par M. Moto Amaral et plusieurs de ses collègues
Doc. 11863, à la commission des questions politiques *pour rapport*
4. **Droits de l'homme et tribunaux des affaires familiales**
Proposition de résolution présentée par M. Rowen et plusieurs de ses collègues
Doc 11742, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

Annexe II

Déclaration du Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à l'appui de la Journée internationale de la démocratie, organisée par les Nations Unies le 15 septembre 2009

La célébration mondiale de la Journée internationale de la démocratie le 15 septembre 2009 touche une corde sensible du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire. Il y a 60 ans exactement, en 1949, le Conseil de l'Europe a été créé par 10 Etats européens qui cherchaient à toute force à se remettre des horreurs du nazisme et du fascisme et à faire face à la menace imminente du communisme totalitaire sévissant dans la région orientale du continent.

Exemple unique parmi les organisations internationales, le Conseil de l'Europe a été fondé sur trois idéaux : la sauvegarde et le renforcement de la démocratie, l'Etat de droit et la protection des libertés et des droits de l'homme. Autrefois dépréciées et menacées de disparaître purement et simplement, ces valeurs ont aujourd'hui prouvé leur vitalité puisque l'ensemble du continent ou presque, à savoir 47 pays, sont membres du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire.

Cependant, comme l'histoire le prouve, la démocratie n'est jamais à l'abri de menaces extérieures ou d'une dégénérescence interne ; comme tout autre comportement humain, son état de santé et sa capacité à réaliser les rêves et les aspirations des peuples dépendent de la participation des citoyens au quotidien, de leur capacité à prendre leur destin en main, à s'investir et à faire preuve d'ingéniosité pour la gérer au mieux. C'est l'essence même de l'action du Conseil de l'Europe dont l'Assemblée parlementaire redouble d'efforts pour que tous ses Etats membres atteignent le plus haut niveau possible de démocratie et diffusent ces normes dans le monde entier.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe apprécie donc vivement la Déclaration universelle sur la démocratie de l'Union interparlementaire, datant de 1997, ainsi que la proclamation, une décennie plus tard, par les Nations Unies, d'une Journée internationale de la démocratie. Dans les années à venir, la communauté internationale essuiera sans aucun doute de nombreux revers mais la force de l'idéal démocratique, soutenu dans le monde par des millions de femmes et d'hommes assoiffés de liberté et de justice et désireux de faire entendre leur voix dans la vie politique, est telle que ces obstacles seront balayés. L'Europe doit être, et sera, en première ligne dans ce combat.

Annexe III

Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

Le Bureau a pris les décisions suivantes :

- a. Sous-commission du Prix de l'Europe (de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales), Ankara (Turquie), 9-10 octobre 2009 ;
- b. Sous-commission de la démocratie locale et régionale (de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales), Utrecht (Pays-Bas), 16-17 novembre 2009 ;
- c. Sous-commission de la jeunesse et du sport (de la commission de la culture, de la science et de l'éducation), Budapest (Hongrie), 5-7 octobre 2009 ;
- d. Sous-commission des médias (de la commission de la culture, de la science et de l'éducation), Luxembourg (Luxembourg), 26 octobre 2009 ;
- e. Sous-commission du patrimoine culturel (de la commission de la culture, de la science et de l'éducation), Lisbonne (Portugal), 20 novembre 2009.

Annexe IV

Désignations de représentants de l'Assemblée pour des activités officielles

En réponse à des invitations formelles, le Bureau a pris les décisions suivantes :

- i. Mme Wurm (Autriche, SOC) : 10^{ème} conférence de l'alliance contre le trafic d'êtres humains organisée par l'OSCE, Vienne (Autriche), 14-15 septembre 2009 (sans frais pour l'Assemblée) ;
- ii. M. Lindblad (Suède, PPE/DC) : 61^{ème} session plénière du Conseil nordique, Stockholm (Suède), 27-29 octobre 2009 (sans frais pour l'Assemblée) ;

Annexe V

Le Bureau a approuvé les dates suivantes¹ :

Lundi 25 janvier, 8h00, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 29 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Jeudi 11 mars, 15h00, Paris	Bureau
Vendredi 12 mars, 9h00, Paris (à confirmer)	Commission Permanente
Lundi 26 avril, 8h00, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 30 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
mai, Skopje (date à confirmer)	Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)
Lundi 21 juin, 8h00, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 25 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Lundi, 6 septembre, 9h30, Paris	Bureau
Lundi 4 octobre, 8h00, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 8 octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
novembre, Turquie (date et lieu à confirmer)	Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)
Lundi 13 décembre, 9h30, Paris	Bureau

¹ Les dates des réunions prévues ailleurs qu'à Strasbourg et Paris doivent faire l'objet d'un accord formel du Parlement du pays concerné.